draps avaient dû être étendus autour de la fosse, pour que la terre ne se répandît point dans le potager.

UN PARENT DE M. VERMEERSCH AU VÉSINET

Hier *matin*, est arrivé au Vésinet un des neveux du rentier Honoré Vermeersch, M. Jules Van Wanbeck, négociant à Deynze (Belgique). Celui-ci, qui était en voyage de noces, se trouvait avant-hier à Versailles, quand il apprit la découverte tragique qui avait été faite dans le potager de la villa du boulevard Carnot. Il se rendit immédiatement chez Me Vallé, administrateur provisoire des biens de l'assassiné, et hire matin, il débarquait au Vésinet.

Mais, étant donné que M. Van Wanbeck effectuait son voyage de noces et que, d'autre part, il n'avait pas vu ses cousins — autres neveux de Vermeersch — qui sont en Belgique, il n'a pris aucune décision en ce qui concerne les obsèques de son oncle.

On sait que, par un testament saisi dans la villa lors des premières perquisitions qui y furent faites et qui est actuellement déposé chez Me Moisson, notaire à Saint-Germain, Honoré Vermeersch demandait à être enterré en Belgique. Un autre testament, postérieur au premier, croit-on, se trouve actuellement chez Me Blanchard, notaire à Deynze ; ce document sera ouvert prochainement et l'on saura si les mêmes volontés y ont été exprimées par le rentier assassiné.

M. Van Wanbeck, après avoir manifesté l'intention que des gratifications soient données aux agents de police qui ont gardé la villa et aux jardiniers qui ont procédé aux fouilles, a annoncé qu'il se proposait de repartir ce soir pour la Belgique, où il s'entendra avec ses autres parents. Le corps reste donc déposé à la morgue du cimetière du Vésinet en attendant la décision de la famille.

L'ACTE DE DÉCÈS de M. VERMEERSCH

A la mairie du Vésinet, l'acte de décès du défunt a été dressé ; en voici le texte :

Du lundi 26 juin 1911, à cinq heures du soir, acte de décès de Honoré-François Vermeersch rentier, domicilié au Vésinet, boulevard Carnot, 81, né le 14 mars 1846, à Deynze (Belgique), décédé en son domicile sus-indiqué vers le 31 mars 1910, fils..... et de...?..... époux décédés. Le défunt célibataire

Témoins : MM. Charles Langhenhoven, brigadier de police, âgé de trente ans, et Fernand Cordier, jardinier, âgé de trente-six ans, tous deux non parents du défunt et domiciliés en cette ville.

NOUVEL INTERROGATOIRE D'ADILE VERCRUYSSE

M. le juge d'instruction De Lantsheer a consacré la journée de mercredi à entendre et à interroger Adile Vercruysse. L'ancien domestique de Versmeersch a donné au magistrat instructeur de précieuses indications sur les assassins présumés dont l'un, un Français dont il a maintes fois parlé depuis le début de l'affaire, résiderait à Paris. M. le juge De Lantsheere a transmis, par voie télégraphique, ces renseignements à M. Côme, du parquet de Versailles.

Le parquet de Versailles a télégraphié mercredi à M. le juge d'instruction De Landsheer pour lui annoncer l'envoi du dossier de M. Côme.

UNE PERQUISITION A CRAMMENE

Le parquet de Gand s'est rendu mardi à Crammene, chez les parents d'Adile Vercruysse, l'ancien domestique de M. Vermeersch. Les magistrats ont emporté quelques lettres écrites par Adile Vercruysse à ses parents.

Le père Vercruysse, un brave ouvrier agricole très considéré, a refait aux magistrats le récit de l'arrivée de son fils Adile chez lui, sur le reçu d'une carte annonçant que sa mère était malade.

Adile étant sans argent au Vésinet et M. Vermeersch étant absent, c'est Joseph Jooris, qui lui avança les fonds nécessaires pour payer son train.

Peu après son retour au Vésinet, Adile écrivit que M. Vermeersch n'était toujours pas rentré et qu'il avait besoin d'argent. D'accord avec un des parents du rentier, son père lui répondit de vendre les poules du Vésinet, mais il n'osa pas le faire et insista encore pour de l'argent. Alors le parent de M. Vermeersch lui fit parvenir cent francs.

Dans une autre lettre, Adile fait allusion aux bruits qui circulent au Vésinet. Il dit qu'on croit à la mort de son maître. Cette lettre fut communiquée au parent du vieux rentier qui en informa le parquet.

Personne dans le village ne croit qu'Adile ait pu participer en quoi que ce soit au crime qui a été commis.

D'autre part, il est à souhaiter que le parquet de Versailles puisse rapidement contrôler les déclarations d'Adile Vercruysse, en ce qui concerne les assassins du rentier du Vésinet. Si l'instruction ouverte en France, faisait découvrir les assassins, on pourrait s'attendre à la mise en liberté des détenus de Bruxelles.

NOTES D'ART

Le Salon Roubaisien

LES ARTISTES BELGES

En examinant de plus près les œuvres exposées par les artistes belges dans la salle de l'Hôtel de Ville qui abrite, cette année, le Salon Roubaisien, nous nous reportions par la pensée au programme tracé par un critique aux peintres de paysages : « Traduire — disait-il — les lumières vagabondes, les ombres flottantes, presque les senteurs exquises des bois, le mouvement clair des rivières et comme la respiration du ciel, tel doit être l'objectif des paysagistes. »

Il semble, en vérité, que l'Ecole belge moderne — et elle est à bon droit fort appréciée des connaisseurs — s'ingénie à suivre cette voie tracée dans le domaine esthétique. Voyez plutôt *La Rentrée* et *Le Vieux Moulin*, de M. Evariste Carpentier; combien c'est exact d'impression et quel sentiment de mélancolique poésie; ou bien encore ce paysage d'automne *Fin Septembre*, de coloration si fine et si chaude, par M. Emile Claus; ou bien encore ce magnifique sous-bois de M. Franz Courtens, qui donne la sensation du bruissement de la feuillée.

Nombreux sont les paysages dont une judicieuse sélection a été faite par les organisateurs de l'Exposition de l'Hôtel de Ville : Citons, un peu au hasard, le frais *Matin de Printemps* par M. Pierre Abattuci; *Ruisseau gris*, un bon pastel de M. Rodolphe De Saegher; *Soir d'automne*, d'un crayon solide, par M. Auguste Donnay; deux bons tableaux de M. Franz Hens, *Lever de lune sur l'Escaut* et *Paysage au matin; Sous la feuillée*, étude toute frissonnante de M. Auguste Oloffe; le lumineux *Vers le Printemps*, de M. Henri Rul; *Cour de Ferme*, fort réaliste de M. Jules Tasquin; *Chevaux labourant*, effet de matin, par M. Marten Van der Loo; *Les Nofers*, fort agréable évocation du printemps, par M. Rodolphe Wytsman; *Matinée d'Automne*, d'une note très juste, par Mme Juliette Wytsman.

Nous n'oublierons pas les *Fleurs* de Mme Angelina Drumaux, pour signaler ensuite quelques bonnes marines, et nous manifesterons nos préférences pour *Arrivée de la Barque de Pêche*, de M. Edgard Farasyn, l'un des meilleurs marinistes belges; puis *Vieille Barque*, de M. Albert Crahay, l'*Embarcadère et Marine*, de M. Alix Marcette, les vues de Nieuport, par M. Franz Van Holder, *Mariakerke*, de M. James Ensor, etc...

L'Exposition renferme aussi, en outre, une étude de nu par M. Jean Gouweloos; quelques bons portraits, tels le *Portrait de Mlle D....*, grande toile de beaucoup de distinction, de M. Herman Richir; le *Portrait de Mme J.-Ch. G...., de Liége*, par M. Charles Wattelet, et le *Courtisan et l'Enfant*, portrait de l'auteur, par M. Jan Van Beers. Cette dernière œuvre pourrait être également classée parmi les tableaux de genre, dont plusieurs sont tout à fait remarquables. Ainsi le *Nouveau né*, de M. Eug. Laermans, nous rappelle étonnamment la manière des vieux maîtres flamands et s'impose par la sincérité de la composition et la vigueur d'exécution. Nous avons et toute une énumération à faire : *Quiétude*, de M. Emile Berchmans; *Nef d'église un soir*, effet très observé, de M. Alfred Delaunois; *La foule (jour de fête à Bruxelles)* et *Boulevard des Capucines (Paris)*, deux compositions excessivement vivantes, de M. Lucien Frank; *Le Bénédicité*, de M. Armand Jamar; l'*Encens* et *Melisande*, de M. Fernand Khnopff; *Le vieux Pensionnaire*, très caractéristique, et *Le Rêve*, de M. Jef Leempoels; *Hamadryade* et *Après l'ablution*, deux fins pastels de M. Auguste Lévêque; *Rue à Jupille*, de M. Iwan Pokitonow; *Intérieur familial* et *La Lecture*, de M. Maurice Pirenne; *Femmes au Bar*, d'un réalisme accompli, par M. Henri Thomas.

Si nous rendons enfin un hommage bien mérité au statuaire M. Paul du Bois pour son beau morceau de sculpture *Le Silence*, nous aurons parcouru, trop rapidement peut-être, la galerie des peintres belges au Salon Roubaisien.

DE L'EPINETTE.

L'Exposition Internationale du Nord de la France

= A ROUBAIX =

Aujourd'hui, jeudi 29 juin :

Exposition ouverte de 9 heures du matin à 6 heures et demie pour les galeries; de 9 heures du matin à 11 heures, pour les jardins.

Entrée : 1 franc; à partir de sept heures du soir, 0 fr. 50.

Exposition rétrospective des Beaux-Arts :

A la Salle municipale des fêtes, rue de l'Hospice, tous les jours, de 9 heures à 7 heures. Entrée : 1 franc; le vendredi, 2 francs. Réduction de 50 % pour les porteurs de tickets de l'Exposition Internationale.

Les Ecoles Ménagères :

De 9 heures du matin à 6 heures et demie. Au Village Flamand, l'Œuvre du Trousseau Jeanne d'Arc, de Roubaix.

Salon de Peinture :

A l'Hôtel de Ville, de 10 h. à 12 h. 1/2, et de 1 h. 1/2 à 5 h., 50 centimes.

Exposition des peintres de fleurs :

De 10 heures à 5 heures, chaque jour, au Village Flamand.

L'Aviation :

De 6 heures à 8 heures, au champ de l'avenue des Villas.

Le Casino :

A 8 heures et demie, Music-Hall.

PROMENADES à travers l'Exposition internationale de Roubaix

Avec nos lecteurs, nous nous proposons d'accomplir de temps en temps d'intéressantes promenades à travers l'Exposition internationale de Roubaix. Répéter aujourd'hui que cette belle manifestation économique présente un puissant intérêt, jamais atteint dans aucune exposition de province, rarement dépassé dans celles des capitales, serait fastidieux.

D'ailleurs, nous laisserons plutôt les choses parler d'elles-mêmes. Nous nous contenterons de relater ce que nous aurons vu, les impressions que nous auront causé nos promenades. En un mot, celles-ci n'ont pour but que de faire profiter nos lecteurs de l'enseignement unique qu'une Exposition aussi complète est susceptible d'offrir, en les aidant à la visiter méthodiquement.

On dit partout que l'Exposition est splendide, qu'il y a énormément de choses intéressantes à y voir. Rien n'est plus vrai. Mais, par toutes les descriptions que nous allons faire, nous entreprenons de démontrer la réalité de cette assertion, afin que l'on ne soit pas tenté de la mettre sur le compte d'une certaine fierté locale. Le détail des merveilles qui s'y trouvent rassemblées en sera une preuve manifeste.

Si l'on y réfléchit bien, quelques visites dans une exposition méthodiquement conçue et organisée comme celle de Roubaix, valent un voyage long et coûteux à travers les différentes parties du monde. La leçon de choses qu'elle offre au visiteur habile peut remplacer la matière de bien des ouvrages. Ce sont toutes les parties du monde, toutes les régions de notre pays avec leurs produits, leurs industries, leurs modes, leurs arts, leurs goûts différents qui s'offrent à nous pour nous permettre d'étudier, de comparer, de choisir. Les voyages forment la jeunesse, dit la sagesse des nations. A l'adage vieillot, on pourrait ajouter maintenant ce complément : et les Expositions aussi ! C'est nous tous, d'ailleurs, à quelque âge et à quelque sexe que nous appartenions, qu'elles instruisent si nous le voulons. Nos lecteurs, dont la plupart ont déjà, à maintes reprises, circulé à travers les élégants palais du Parc Barbieux, ont-ils pensé à tout cela ?

Ont-ils envisagé l'Exposition sous ce côté sérieux et pratique et qui convient si parfaitement au tempérament des hommes du Nord ? Sans doute, mais il faut leur faciliter la besogne et c'est précisément ce que nous voulons faire. Que tous se rassurent : nous avons employé le terme « sérieux », mais il ne signifie pas forcément « ennuyeux ». Il est même loin d'en être ainsi pour l'Exposition de Roubaix, où tout, même les objets les moins attrayants de leur nature apparaissent, grâce à une ingénieuse disposition, sous le jour le plus séduisant. Partout règne un goût exquis, dans quelque genre que ce soit ; partout il y a quelque chose à admirer qui intéresse tout le monde.

Mais on passe quelquefois rapidement, pressé par le temps ; distrait par un autre aspect, on oublie de s'arrêter devant telle ou telle vitrine. On laisse s'échapper ainsi l'occasion d'un spectacle intéressant.

C'est ce que nous voulons épargner à nos lecteurs, en moissonnant avec eux dans ce champ fertile, en y glanant après eux.

Une visite de la Société belge d'Economie sociale

La *société* belge d'Economie sociale qui réunit dans son sein les membres les plus éminents de tout le monde intellectuel des Facultés de Belgique et du Parlement, et que préside depuis de longues années, M. le professeur Brants, de Louvain, viendra aujourd'hui jeudi à l'Exposition de Roubaix.

Mercredi à Lille, elle a été reçue à sept heures, par la municipalité lilloise ; elle avait visité dans l'après-midi, de nombreux établissements de la ville.

Les excursionnistes arriveront à 9 heures et demie à Roubaix, où ils visiteront l'Hôtel de Ville et ils se rendront aussitôt après à l'Exposition, où ils comptent passer le reste de la journée.

Le jeu de boules

Résultats des rencontres du jeudi 22 juin. — Sociétés gagnantes du premier tour : Les Invalides de Saint-Eloi, Croix ; Les Amis Réunis, rue du Crétinier, à Wattrelos.

Société gagnante au rebattage : Les Amis Réunis, Wattrelos.

Rencontres du jeudi 29 juin :

Soir. — 3 h. 1/2, Groupe des 708 ans de la Concorde (Toulemonde), rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix, contre Les loustics du vendredi (Huvenne), 108, rue du Moulin, Roubaix ; — 4 h. 1/2, Les francs boulers du Moulin (Delescluse), 108, rue du Moulin, Roubaix, contre Les Silencieux (Quesnoy). Au Canon d'Or, Croix.

Commissaires : A. Desmulliez, Aug. Spriet, H. Delfortrie.

UN VIEILLARD FICELÉ & EMBALLÉ à la frontière

DESCENTE DU PARQUET de COURTRAI AUTOPSIE DE LA VICTIME

Mercredi après-midi, par le train de trois heures, le Parquet de Courtrai, représenté par MM. Verhelst, procureur du roi ; Sœnen, juge d'instruction, et le greffier Rommens, accompagnés de MM. les docteurs Peel et Peeters, médecins légistes, est descendu à la gare de Mouscron. Les magistrats, reçus sur le quai, par M. Strypstein, commissaire de police, se sont rendus immédiatement à l'hôpital de cette ville aux fins d'autopsie du vieillard Aloise Vermeersch, dont nos lecteurs connaissent l'odyssée.

L'examen médical a révélé que le pauvre marchand d'herbes avait succombé des suites d'une double pneumonie, résultant de son exposition prolongée aux intempéries. Il y a lieu d'ajouter que l'infortuné vieillard était, par ses habitudes antérieures, prédisposé à cette fin prématurée.

Quant à l'affaire de son agression, l'enquête de police continue. Le Parquet est retourné à Courtrai par l'express de 5 heures 47.

CONGO Fais la remarque Que cette marque Est de Vaisier : Faut l'exiger. 9025

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 29 juin :

SOLEIL : *Lever, 4 heures 01; coucher, 8 heures 05.*

LUNE : *Nouvelle du 26; premier quartier le 3.*

AUJOURD'HUI : *Saints Pierre et Paul; demain, Saint Martial.*

EXPOSITION INTERNATIONALE DE ROUBAIX. (*Voir notre rubrique spéciale : Exposition.*)

L'ENQUÊTE sur le Sectionnement électoral DE ROUBAIX

Une protestation des conseillers municipaux collectivistes contre le sectionnement

La protestation suivante vient d'être déposée par les conseillers municipaux collectivistes, pour être remise au commissaire enquêteur. Nous la reproduisons à titre de document :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Avant de clore votre enquête sur le projet de suppression du sectionnement électoral municipal de Roubaix, nous tenons à vous dire très rapidement les raisons qui, selon nous, militent en faveur de cette suppression.

1° Roubaix est la seule ville importante du département du Nord — si l'on excepte Dunkerque dont le sectionnement peut s'expliquer par sa situation topographique — où les élections municipales se font par sections. A Lille, où le sectionnement nouvait avoir une raison d'être, il a été supprimé. A Tourcoing, il n'est jamais venu à la pensée de personne d'en proposer l'établissement. A Roubaix moins qu'ailleurs il ne se légitime. Pour s'en rendre compte il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de Roubaix. Absolument rien ne sépare les différents quartiers qui ont eu, sans doute, autrefois une vie propre, mais qui, par leur développement, se sont pénétrés si intimement les uns les autres qu'aujourd'hui ils ne *forment* plus qu'un tout, une immense fabrique suivant l'expression de M. Motte. Aussi un Conseil municipal élu même au scrutin de section ne peut pas, n'a jamais travaillé à la satisfaction d'intérêts de quartiers mais des intérêts généraux de la Ville et il n'est pas un Conseil municipal élu au scrutin de liste, qui ait poussé la myopie au point de ne pas apercevoir les besoins de la Ville sur un point quelconque de son territoire et qui ne leur ait donné satisfaction. L'administration de 1892 à 1900 en est la preuve la plus éclatante.

2° La division de Roubaix en cinq sections s'explique si peu, elle est si arbitraire que l'Administration municipale actuelle n'hésite pas à en proposer, *non* pas la suppression mais une modification complète.

En effet, aujourd'hui Roubaix compte cinq sections municipales dont les limites se confondent avec celles des trois cantons mais l'Administration projette de proposer de faire cinq cantons. Si cela était accepté par le Conseil général et les Chambres, la conséquence en serait un grand changement dans les sections municipales, au lieu de cinq il n'y en aurait plus que trois et nous verrions alors dans une *même* section, d'après le dernier projet soumis aux Commissions municipales, le Pile réuni au Cul-de-Four et le Fontenoy joint à l'Epeule. La Mairie, le Nouveau-Roubaix et les Trois-Ponts formeraient une troisième section. Deux sections disparaîtraient donc. Ce serait un acheminement vers la suppression totale des sections, et il apparaîtrait ainsi aux yeux de tous que le sectionnement ne répond en vérité à aucun intérêt communal.

3° Pour donner un semblant de raison d'être au sectionnement, ses partisans disent qu'il permet la représentation des minorités et qu'il est ainsi une espèce d'application de la représentation proportionnelle avant la loi qui est à venir. Ce n'est pas exact. En effet, il pourrait se faire qu'un parti obtienne la majorité, si faible fût-elle, dans toutes les sections et là où les minorités seraient exclues du Conseil municipal. Si l'on veut vraiment que tous les partis y aient leur juste place, si l'on veut appliquer le système de la R. P. on trouvera en nous des partisans très résolus. Il n'est pas inutile de rappeler qu'en 1908, à l'approche des élections municipales, les socialistes ont été, avec les radicaux, ceux qui ont proposé l'application à ces élections de la proportionnelle. Cela était d'autant plus pratique que le ballottage dans la section du Fontenoy permettait facilement de donner à chaque parti le nombre de conseillers auquel il avait droit d'après son chiffre de voix du premier tour. Notre proposition fut rejetée par les conservateurs et les progressistes partisans du sectionnement parce qu'il leur permet, avec des chances de réussite, l'emploi de moyens que tout démocrate sincère réprouve. Maîtres de l'administration municipale, ayant à leur disposition de puissants moyens financiers, ils dirigent, dans les élections municipales, le gros de leurs efforts sur la section du Fontenoy dont dépend le succès. C'est ainsi qu'aux élections dernières, en 1908, ils ont fait inscrire sur les listes de cette section 134 congréganistes dont 64 de Froyennes et de Kain-lez-Tournai, en Belgique, en les faisant propriétaire d'une misérable demeure et d'un tout petit bout de terrain.

Pour vous montrer tout le scandale de pareilles inscriptions électorales, Monsieur l'enquêteur, il n'est pas inutile de rappeler que chaque congréganiste co-propriétaire de la bicoque était inscrit sur les rôles pour une contribution ridicule de 37 centimes et que les propriétaires de la parcelle de terrain n'étaient tenus qu'au paiement d'une contribution de 21 centimes ! Si l'on tient compte de l'inscription au Fontenoy de quelques électeurs habitant les autres sections, nous pouvons affirmer que c'est grâce à cette fraude si le ballottage donne une majorité de 160 voix aux conservateurs.

Voici un tableau édifiant qui montre bien l'effort d'inscriptions électorales qu'ils ont donné dans cette section du Fontenoy. On y voit que si de 1904 à 1908 l'augmentation des électeurs pour toute la ville a été de 5.70 %, pour la section du Fontenoy elle a été plus importante, puisque 9 %, proportion plus élevée que dans toutes les autres sections.

	1904	1908	Augmentation
1re section, Epeule...	5.267	5.411	144 soit 2.70 %
2e sect., Fontenoy....	3.997	4.353	356 soit 8.90 %
3e sect., Cul-de-Four	5.534	5.841	307 soit 5.50 %
4e sect., Mairie.....	5.160	5.527	367 soit 7.10 %
5e sect., Pile.....	5.190	5.473	283 soit 5.40 %
	25.148	26.605	1.457 soit 5.70 %

Nous n'insisterons pas sur ce que signifient ces chiffres qui condamnent un système électoral qui pousse un parti à employer des moyens aussi contraires au suffrage universel.

Aussi le sectionnement de Roubaix a contre lui une majorité d'électeurs qui grossit chaque fois qu'ils sont appelés à donner leur avis. Aux dernières élections cantonales, le programme des trois candidats socialistes comprenait la suppression du sectionnement. Sur ce programme ces trois candidats furent élus au premier tour par 12.277 voix dans Roubaix contre 9.761 aux candidats partisans du sectionnement.

Nous vous demandons, Monsieur le commissaire-enquêteur, de bien vouloir tenir compte de cette opinion si nettement exprimée du corps électoral roubaisien et c'est dans cet espoir que nous avons l'honneur de vous saluer très sincèrement.

Suivent les signatures des conseillers municipaux de la minorité.

LE CONCOURS FÉDÉRAL DES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES DE GYMNASTIQUE. — La répétition qui devait avoir lieu mercredi aura lieu aujourd'hui, jeudi, huit heures, au local habituel.

LE CERCLE MODERNE AUX FÊTES DE DUNKERQUE. — L'Orphéon mixte du Cercle Moderne, qui a participé, dimanche, au festival, organisé à l'occasion de l'inauguration du monument Trystram, a été largement favorisé par le sort, au tirage des primes. Celle de cinq cents francs lui est échue. Nous savons que cette société, dirigée de main de maître par M. L. Mercier, a donné, dans la salle Sainte-Cécile, une magistrale audition, qui lui a valu les acclamations enthousiastes des nombreux spectateurs présents.

La première prime de mille francs, a été gagnée par l'Union Musicale de Seclin, et la troisième, 250 fr., par la Philharmonie d'Halluin (Nord).

EXPOSITION DE ROUBAIX. — En visitant le **Village Flamand**, ne manquez pas d'aller entendre à **« La Famille »**, le piano électrique **« Phonolizet »**, de la maison **Serépol**, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 21.12. 1101

CERCLE HORTICOLE. — L'assemblée générale aura lieu dimanche prochain, 2 juillet, au siège, rue du Vieil-Abreuvoir, 28, café de la Poste, à 5 heures précises du soir. Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal et communications diverses ; 2. Concours du jour, fleurs coupées en général ; 3. Apports mensuels ; 4. Tombola gratuite de plantes variées.

COUPONS ! COUPONS ! COUPONS ! Maison Robicher-Verdonck, 50, Grande-Rue 50. Cette semaine grande mise en vente de coupons : Vichy, Zéphyr, Oxford, Coutil, Mousseline de laine, Toile Flanelle, Pique, Nansouck fantaisie, etc., etc. ENORMES RABAIS. OCCASIONS EXCEPTIONNELLES. 9795

ARRESTATION D'UN INTERDIT DE SÉJOUR. — Mercredi matin, vers deux heures, des douaniers de service au Pont des Couteaux, ont arrêté le nommé Henri Delfosse, âgé de 28 ans, maçon, dans domicile fixe.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

AU MAROC

LES AUTORITÉS DU SUD

Tanger, 28 juin. — On mande de Marazech :

« Hassi, frère de l'ex-grand vizir d'El Glaoui, vice-pacha de Marakech, est parti pour Téloua, avec tous ses hommes, laissant sa maison vide et ouverte. Il ne reste plus ici que Thani Glaoui autre frère de l'ex-grand vizir.

» A Tamellalet, le calipha d'El Glaoui a refusé de céder la casbah à son successeur. »

La réforme électorale

UN ORDRE DU JOUR DU COMITE EXTRAPARLEMENTAIRE DE LA R. P.

Paris, 28 juin. — Le Comité extraparlementaire de la R. P., réuni dans la soirée, a voté, à l'unanimité, un ordre du jour invitant le groupe parlementaire de la R. P. à repousser toute concession incompatible avec le principe de la R. P. et se déclarant prêt à appuyer l'action parlementaire par une nouvelle et énergique propagande dans le pays.

Les Obsèques de la Princesse Clotilde

A TURIN

Turin, 28 juin. — Une foule énorme se pressait devant l'église de Grand-Madré, du Dio, pour assister à l'arrivée du cortège.

L'office funèbre a été célébré par le cardinal Michelmy. Le roi y assistait avec le duc de Gênes, le comte de Turin, le duc des Abbruzzes, le prince d'Udine, et le président du Conseil, M. Giolitti.

La cérémonie terminée les princes Victor et Louis Napoléon sont allés présenter leurs hommages au roi et ont reçu les condoléances des princes et des autorités.

Le cortège s'est ensuite rendu à la basilique de la Spiterga, où a eu lieu un nouveau service funèbre, en présence seulement des membre de la famille royale.

Le Circuit Européen

LES RETARDATAIRES

Bruxelles, 28 juin. — Wynmalen et Barra ont décidé de ne partir que demain matin pour Roubaix. Wynmalen avait tenté, à deux reprises, de s'envoler ce soir. Le vent l'en a empêché.

Un accident de tir près de La Rochelle

DEUX ARTILLEURS BLESSES

La Rochelle, 28 juin. — Aujourd'hui à Wulfdocks, pendant les exercices de tirs, un canon a éclaté. Deux tirailleurs du 40e régiment, sont blessés, dont un grièvement.

Contre le Choléra en France

Paris, 28 juin. — Le rapport de M. Lachaud, député de la Corrèze, sur la proposition de loi prescrivant des mesures d'hygiène publique, applicables aux émigrants étrangers transitant en France, a été déposé à la Chambre. La proposition soumet tout étranger transitant en France pour s'embarquer, à destination d'un pays recevant des émigrants, à une surveillance spéciale.

PROUESSE D'AVIATEUR AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 28 juin. — M. Wanamaker, de Philadelphie, ayant chargé l'aviateur anglais Sopwith de porter un paquet en mer à un passager du transatlantique *Olympic*, Sopwith, avec un passager à bord, se mit à la poursuite de l'*Olympic*, et l'ayant atteint, jeta le paquet sur le pont et revint au rivage.

Collision de tramways près de Toulon

ONZE BLESSÉS

Toulon, 28 juin. — Une rencontre de deux tramways s'est produite sur la route de Toulon à la Seyne. Chacune des voitures ayant quitté son garage avant le passage de l'autre, onze voyageurs, dont plusieurs officiers mariniers, revenant du port, sont blessés. Trois de ces voyageurs sont en danger de mort.

Le congrès eucharistique de Madrid

Madrid, 28 juin. — La troisième séance du Conseil central international des Ligues catholiques féminines s'est tenue sous la présidence de la marquise Unzadel-Valé. Tout l'intérêt de la séance s'est concentré sur la question maçonnique, exposée dans un rapport de la vicomtesse de Wall et commentée par Me Briffaut, avocat à Bruxelles.

Mme de Péralès a exposé un rapport sur les modes, et Mme Leroy-Liberge, après avoir rappelé comment la lutte s'organisa en France contre le mauvais théâtre, a présenté un projet de statut envoyé par l'Uruguay pour rétablir la censure théâtrale.

SEANCE DE CLOTURE

Madrid, 28 juin. — Au cours de la séance de clôture du congrès, lecture a été donnée d'un télégramme du Pape, demandant, au cardinal Aguirré, d'inviter les congressistes espagnols à prier pour les fidèles de l'église portugaise persécutée dans leur foi et dans leurs traditions.

Les Souverains venus expressément de la Granga assistaient à la séance, entourés des membres du gouvernement.

LES GRÈVES

LES GARÇONS DE CAFÉ de MARSEILLE

Marseille, 28 juin. — La grève des garçons limonadiers et restaurateurs s'est continuée aujourd'hui. Les patrons limonadiers reçus cet après-midi à la Préfecture, ont fait connaître qu'ils acceptaient presque toutes les revendications présentées par les grévistes, mais qu'ils se refusaient à ne prendre que des garçons syndiqués. Les garçons grévistes informés au cours d'une réunion tenue à la Bourse du travail, ont décidé de continuer la grève.

Vers sept heures et demie, les grévistes, chantant l'« Internationale », ont essayé de pénétrer dans plusieurs cafés rue de la Cannebière. Mais ils ont été refoulés par les forces importantes de police.

Grce au Syndicat des garçons libres, tous les établissements auront demain leur personnel au complet. Ce sera la fin de la grève.

SOIREE MOUVEMENTEE

Marseille, 28 juin. — Les manifestations des garçons de café en grève ont pris, au cours de la soirée, un caractère des plus graves. Une bombe a été lancée devant le Café Glacier, rue de la Cannebière, et a éclaté.

D'autre part, à l'angle du Cours Belzunce, des coups de feu ont été tirés. Les hussards reçurent alors l'ordre de charger, tandis que les gardiens de la paix, après huit charges, refoulaient les manifestants dans les rues adjacentes.

De nombreuses arrestations ont été opérées et toutes ont été maintenues. On ne connaît pas les individus qui ont lancé la bombe, ni les auteurs des coups de feu.

On compte plusieurs agents blessés au cours des bagarres, ainsi que de nombreux manifestants. A onze heures du soir, le calme était rétabli.

La Grève Maritime Internationale

EN ANGLETERRE

Londres, 28 juin. — A Hull, les ouvriers de diverses industries se sont déclarés solidaires avec les marins ; et ce soir, les cheminots de la Compagnie de chemin de fer Nord-Est, ont décidé la cessation du travail. Des collisions ont eu lieu : la police a chargé les grévistes. Il y a plusieurs blessés.

Une centaine d'armateurs britanniques réunis aujourd'hui à Londres, se sont prononcés pour une légère augmentation des salaires. Ils ont décidé à l'unanimité de refuser de reconnaître les syndicats de marins et de chauffeurs.

A Gremsbi, les dockers annoncent qu'ils se mettront en grève demain.

A Liverpool, la cessation soudaine du travail a amené l'encombrement des hangars. La police a été renforcée par mesure de précaution. Les grévistes sont calmes.

A Manchester, les dockers se sont mis en grève dans la matinée, par solidarité avec les gens de mer. La navigation et les affaires sont arrêtées. Le nombre des grévistes s'élève à 4.000.

A Hartlepoull, 600 hommes d'une équipe de portefaix déchargeant des wagons dans des chantiers de bois de charpente, ont déclaré la grève.

Ce soir, réunis en un meeting, les délégués de toutes les organisations affiliées à la Fédération des travailleurs de l'industrie des transports ont décidé de prendre des mesures énergiques, si la grève des gens de mer n'est pas terminée de suite. La Fédération comprend : les marins, les dockers, les cammionneurs, les employés de chemins de fer et autres travailleurs des transports.

LES JOURNAUX DE PARIS de mercredi matin

Paris, jeudi, 29 juin 1911.

M. AUCAGNEUR ET LES CHEMINOTS

Du *Gaulois* :

« Si nous vivions dans un temps où les hommes se sacrifient à leurs principes, M. Augagneur m'inquiéterait. Ce nouveau ministre était, dit-on, fort attaché aux monopoles d'Etat, et l'on pense qu'il se prononcerait pour la réintégration des cheminots par tous les moyens, y compris les moyens coercitifs. »

LES ANTIPROPORTIONNALISTES

De l'*Action* :

« Les ordres du jour plus ou moins comminatoires des groupes antiproportionnalistes nous paraissent tourner dans un cercle qui gagnerait à élargir sa circonférence. Il ne suffit pas, en effet, de décréter qu'on ait à soi tout seul la majorité républicaine, il faudrait prouver qu'on l'ait réellement. »

M. CAILLAUX ET L'IMPOT SUR LE REVENU

De la *République Française* :

« M. Caillaux a fait voter le plus absurde et le plus dangereux projet d'impôt sur le revenu qui puisse se rencontrer. Demain, si l'on croit certains bruits, il en assurerait l'échec de ses propres mains devant le Sénat. Oh ! avec prudence, finesse et habileté. Attendons pour apprécier ce ministère d'une façon définitive. »

Du *Rappel* :

« La transaction proposée par MM. Dumesnil et Daniel Vincent a ce grand mérite qu'elle ne fait pas l'objet d'un nouveau projet qu'il faudrait renvoyer pour examen à la Commission, mais simplement d'un amendement à l'article premier sur lequel la Chambre pourrait statuer immédiatement. »

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— Mercredi matin, à onze heures et demie, a été célébré en l'église Saint-Martin, à Dunkerque, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de Mlle Madeleine Leroy, fille de M. Jules Leroy, agent-voyer d'arrondissement, avec M. Emile Bossut, docteur en médecine à Paris.

Nouvelles Régionales

HORRIBLE CRIME A BOULOGNE

Un père dénaturé tue son enfant

Boulogne-sur-Mer, 28 juin. — Un crime a été découvert ce soir, dans le quartier Saint-Pierre. Un nommé Vénel, âgé de 27 ans, docker, a tué son enfant âgé de 5 ans, qu'il maîtrisait depuis longtemps.

Le pauvre petit, dont le corps ne formait plus qu'une plaie, fut achevé à coups de couteau.

Quatre mille personnes assiègent la maison du criminel. La police n'a pas encore pu arrêter le père dénaturé.

UN ENFANT NOYÉ A LEFFRINCKOUCKE. — En jouant sur la berge du canal, le jeune Auguste Heindricks, âgé de 7 ans, glissa et tomba à l'eau. Quand on ramena l'enfant sur la berge, il avait cessé de vivre.

LA FIÈVRE APHTEUSE. — *A Béthune.* — Les cas de fièvre aphteuse devenant plus nombreux dans l'arrondissement de Béthune, le maire de cette ville a pris un arrêté prescrivant certaines mesures phophylactiques et l'interdiction des animaux de l'espèce bovine au grand-marché de Béthune.

GRAVE AFFAIRE A MÉRICOURT-CORONS. — Le sieur Jules Mazeleyrie, 47 ans, célibataire, a été arrêté pour s'être livré, sur de nombreux enfants, à d'odieuses violences. Il a passé des aveux.

UN ACCIDENT MORTEL A BORD D'UN NAVIRE A BOULOGNE. — Mercredi, vers midi, le nommé J.-B. Couvelaere, 26 ans, marinier, a été tué net à bord du chalutier *Rose-Mystica*, du Portel, par la chute du beaupré, qui s'est soudain brisé sous l'action du vent.

UN ACCIDENT MORTEL EN GARE DE BULLY-GRENAY. — L'électricien Adrien Brault, 32 ans, en voulant monter dans un train de charbon à la marche, par suite d'un faux pas, glissa et tomba sous les roues des wagons qui le broyèrent. Le malheureux laisse une veuve et cinq enfants.

RIXE GRAVE A HAZEBROUCK. — Dans la soirée de mardi, au cours d'une rixe, un charron, Paul Schotté, a reçu de son antagoniste un violent coup d'un instrument contondant qui lui fit une blessure grave à la nuque.

LES FUNÉRAILLES DE M. SAUVAGE, A DUNKERQUE. — Mercredi après-midi, à trois heures, ont eu lieu les obsèques de M. Albert Sauvage, secrétaire du Syndicat des ouvriers du port et premier adjoint au maire de Dunkerque. Le corps avait été déposé à la Bourse du Travail. A l'occasion de ces funérailles, tout travail avait été suspendu, tant au port qu'en ville. Toutes les corporations chômèrent. Ce fut une véritable mobilisation. On comptait quatre-vingts couronnes. La Musique municipale suivait le corbillard et exécuta plusieurs marches funèbres. Au cimetière, des discours furent prononcés par les représentants des organisations ou